

## La Bernerie-en-Retz

### La Fondation du Patrimoine s'investit dans la zone de protection

L'association « La Huppe du Paradou » suit de prêt les dossiers touchant à l'environnement. Un dossier est à la veille d'aboutir : il s'agit de l'instauration d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

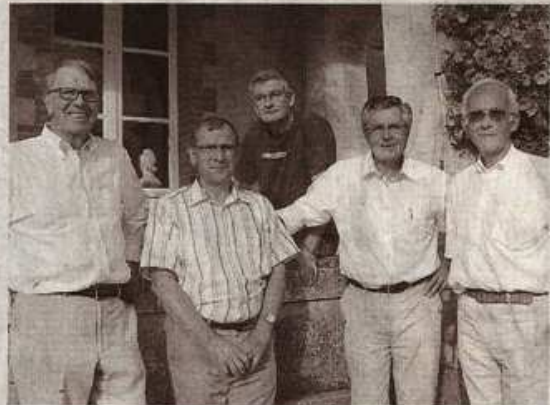
L'association s'y est impliquée. D'ailleurs, en marge de sa dernière assemblée générale, le président Lucien Brunel avait invité Jean-Michel Jolivel, délégué régional de la Fondation. Celui-ci l'a présentée avec force conviction.

« La Fondation du Patrimoine est avant tout une organisation décentralisée, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique. Sa mission est de

favoriser la sauvegarde du patrimoine non protégé par l'État, patrimoine ni classé, ni inscrit. »

Dans la région des Pays de la Loire, la fondation a commencé son activité en 2000. Elle suit ainsi avec intérêt l'évolution des créations de ZPPAUP. L'instauration de celle-ci lui permet d'intervenir en milieu urbain pour soutenir des projets et y décerner des labels.

L'année 2008 sera pour la délégation des Pays de la Loire celle de la signature de son 1 000<sup>e</sup> dossier. Les chiffres sont largement positifs : 888 projets, publics et privés, soutenus pour un montant de travaux estimé à 57 millions d'euros et 2,5 millions de subventions accordées. Thierry Dupoué, maire, et Jean-Paul Maas, premier adjoint en charge entre autres de l'urbanisme, se sont montrés fort intéressés par cet organisme au service de « la sauvegarde de notre patrimoine de proximité ».



De gauche à droite, Jean-Michel Jolivel, Lucien Brunel, Jean-Paul Maas, Thierry Dupoué et Guy Dupin.

Renseignements au pays-de-la-loire@fondation-patrimoine.com  
02 40 12 43 17 ou délégation-